
Valérie M. Dionne, *Montaigne, écrivain de la conciliation*

Concetta Cavallini

REFERENCES

Valérie M. Dionne, *Montaigne, écrivain de la conciliation*, Paris, Classiques Garnier (« Études montaignistes » 63), 2014, 278 p.
ISBN 978-2-8124-3008-4

- 1 Le livre de Valérie M. Dionne, comme elle l'affirme au début de son introduction, n'est ni un ouvrage biographique, ni un travail d'ensemble sur l'œuvre de Montaigne. Cette étude se limite, au contraire, « au rôle des *Essais* dans le contexte historique qui est celui d'un conflit politique et religieux, qui surgit peu de temps après la mort de Henri II en 1559 et se prolonge durant la longue succession de trois de ses fils jusqu'à l'édit de Nantes » (p. 9). Elle se concentre sur la solution que Montaigne envisage pour les troubles de son temps – que Valérie M. Dionne appelle « conciliation ». Montaigne ne sépare pas le domaine moral du domaine politique et repense donc un *èthos* qui prévoit une attention spéciale accordée à la liberté de conscience, le respect des coutumes du pays, la considération de la diversité d'opinions.
- 2 L'étude est partagée en trois parties. La première (p. 33-89) approfondit cette lecture de l'idée de conciliation, qui, selon le mot latin *condescendentia*, est une vertu de l'accueil, d'ouverture vers l'autre. Une manière surtout de repenser la place de Montaigne à l'égard de la politique, en reconnaissant, néanmoins, qu'avant d'obéir à son roi, tout sujet doit obéir à sa propre conscience (p. 27). Ce qu'elle appelle l'« *èthos* de la conciliation », passe d'abord par une écriture. Et c'est cette écriture qui témoigne de la cohésion sociale, dans la mesure où c'est souvent un mauvais usage de la rhétorique qui nuit aux liens entre les hommes. L'écriture des *Essais* s'inscrit pleinement dans le sillage de la rhétorique de la Renaissance, influencée par Aristote et par Quintilien. L'écriture

de Montaigne cache donc son artifice, pour présenter une idée de l'« honnête » qui s'accorde avec la conscience.

- 3 Le problème n'est donc pas de dissimuler, mais de mal dire, de ne pas parler un langage adéquat à son objet. Cette « honnêteté de style » est-elle, comme on a voulu le dire, une conception anti-cicéronienne ? Montaigne semble développer une rhétorique qui invite au naturel, au dialogue, sur l'exemple du genre épistolaire, qui est l'une des formes d'écriture qu'il préfère. Valérie M. Dionne analyse ensuite certaines stratégies que Montaigne semble appliquer pour atteindre son but : l'oubli et le discours socratique. L'oubli permet, dans une période de guerres, de s'ouvrir au pardon mais aussi d'aller au-delà de son orgueil et de la conviction d'avoir toujours raison ; le discours socratique, par contre, refuse le *pathos* pour prôner la défense de la justice par une bienveillance équilibrée, sans démagogie. Dans le dernier passage de cette première partie, l'auteur prouve que les anecdotes citées par Montaigne dans les *Essais* présentent souvent une position qui rejoint celle de Machiavel, par exemple à propos du regard des sujets sur leur roi ou de l'équilibre du corps social.
- 4 La deuxième partie (p. 91-161) concerne l'éthique de l'amitié chez Montaigne. Il est clair que la question préliminaire à cette deuxième partie porte sur la différence entre une amitié à des fins privées et l'amitié qui constituait un idéal éthique et politique. Les lectures, au cours de quatre siècles de critiques, ont été nombreuses et souvent opposées, pour et contre l'une et l'autre position. Après une étude préliminaire de la situation critique sur cette question (p. 93-98), Valérie M. Dionne propose d'analyser le passage de la *Servitude volontaire* au chapitre « De l'Amitié » en se demandant pourquoi Montaigne a voulu insérer un discours sur la tyrannie dans un chapitre censé célébrer l'ami. Il faut peut-être rechercher la réponse dans le fait que « servitude » a à la fois un sens « négatif et positif, car il faut comprendre qu'il n'est pas seulement assujettissement du citoyen, mais don de son entière liberté au service de la communauté » (p. 107). Dans cette lecture de l'amitié, sur l'exemple de l'*Éthique à Nicomaque*, les amitiés exemplaires jouent un rôle de premier plan. Ce que Dionne appelle « *ethos* de la douceur » est en réalité « l'idéal d'une politique conciliatrice » (p. 119) et coïncide donc avec la clémence. La position de Montaigne face aux lois d'amnistie, à la clémence royale mais aussi ses idées sur le pardon et sur la prudence sont examinées, pour définir une conciliation politique qui est une prise de position « par rapport à une éthique sociale du don de soi » (p. 159). Cette éthique est élaborée par une communauté non pas pour des intérêts personnels mais pour l'utilité publique.
- 5 La troisième partie porte sur « l'éveil de l'honnête homme » (p. 163-230), dans une locution où l'adjectif « honnête » doit être défini avec précision. L'idée d'honnêteté soulève en effet une question liée au langage car elle implique simplicité et sincérité. L'idée du *sermo humilis* est déjà affichée par Montaigne dans l'« Avis au lecteur » des *Essais* ; il revient bien sûr au lecteur d'accorder foi ou non à cette déclaration de sincérité. Le modèle appliqué dans le texte est celui de la contradiction et du clair-obscur, avec l'accent mis sur la métaphore de la vue, la contradiction censant étayer l'idée de sincérité. L'autre stratégie consiste à afficher une « docte ignorance » (p. 177), comme Valérie M. Dionne l'appelle en renvoyant au *De docta ignorantia* de Nicolas de Cuse, c'est-à-dire à la certitude socratique que l'on ne sait pas. Il faut ajouter à cela le clivage entre sottise et ignorance tel qu'il est analysé dans le chapitre « Des Boyteux » (III, 11), où sont également examinées les formes de la superstition, comme la chasse aux sorcières.

- 6 Quelquefois, la raison et la justice font défaut, comme dans le cas de Martin Guerre, présenté aussi dans le chapitre III, 11 des *Essais*. La remarque est que les lois aussi ont une origine fictive, ce qui complique les choses, car elles peuvent aussi prouver les faiblesses de la raison humaine. En voulant définir les notions d'utile et d'honnête chez Montaigne, on se rend compte qu'il convient d'approfondir la réflexion sur les racines des malaises du temps. À l'origine de ces malaises, nous trouvons la question religieuse, qui entraîne les guerres civiles, et les changements sociaux que produisent la perte par la noblesse de ses valeurs et la soif d'argent de la bourgeoisie. Le mouvement vers la modernité obéit désormais à une logique marchande, que le commerce avec l'Amérique qui vient d'être découverte contribue à faire triompher. Le luxe, qui est la manifestation du pouvoir royal et une composante essentielle de la vie de la Cour, surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle, n'est que le signe du bouleversement des valeurs qui résulte de la crise sociale.
- 7 Les conclusions de l'analyse incitent à nier le caractère absolu de toute raison, de toute loi, de toute norme, pour prôner le retour à une dignité humaine plus naturelle, plus corporelle parfois, mais sûrement plus immédiate et moins codifiée, car c'est de l'individu que part cet *ethos* de la conciliation. L'étude de Valérie M. Dionne, supportée par une bibliographie imposante (p. 245-267), présente de manière rigoureuse une lecture nouvelle des *Essais* de Montaigne, combinant, selon les approches critiques les plus actuelles, les données internes au texte avec les données historiques et contextuelles. Le tableau qui en ressort est une belle mise en perspective du texte des *Essais*, sur le fond de la période à la fois trouble et éblouissante de la Renaissance.